Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 54 (1921-1922)

Heft: 200

Artikel: Baisse extraordinaire du niveau du Léman

Autor: Mercanton, P.-L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270886

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P.-L. Mercanton. — Baisse extraordinaire du niveau du Léman.

(Séance du 20 avril 1921.)

Les récentes précipitations sont venues mettre fin à la baisse extraordinaire des eaux du Léman, conséquence d'un hiver exceptionnellement sec et chaud. Le minimum a été atteint le 11 avril, (communication de l'Observatoire de Genève); l'échelle limnimètrique du Jardin Anglais a indiqué, ce jour-là, toutes corrections faites, le niveau de 27 centimètres. Le zéro de nos limnimètres est à 300 centimètres exactement au-dessous du repère de la Pierre à Niton, dans le port de Genève, qui sert de base aux nivellements fédéraux et dont l'altitude au-dessus du niveau moyen des mers est, prise actuellement, égale à 373,6 mètres. Aux termes de la convention du 14 décembre 1884, les fluctuations du niveau du Léman doivent rester comprises entre un maximum de 1.7 mètre et un minimum de 1.1. On voit que le récent minimum est de beaucoup inférieur à ce dernier, sans que nous ayons le droit d'en rendre responsables nos Confédérés genevois, gênés encore plus que nous. C'est une baisse exceptionnellement accusée, mais la limnimètrie de notre lac en a enregistré de plus fortes encore, celle de 1779 a atteint le niveau de 24 cm. en avril aussi, tandis que le minimum absolu s'est produit le 18 février 1830 par 22.5 centimètres.